



Renonciation succession et relance d'huissier

Par **cacharelle**, le **26/10/2013** à **10:46**

Bonjour rnrnsuite au décès de mon père en Avril de cette année , le notaire à mon frère et moi-même nous a conseillé de renoncer à la succession, ce que j'ai fait . , rnrnla maison de crédit finaref , me relance constamment depuis, j'ai beau leur adresser le procès verbal de renonciation rien n'y faitrnrj'ai interrogé le TGI en charge de ma renonciation , ils m'ont dit de ne rien faire .rnrnje ne suis pas cosignataire avec mon père sur les crédits souscritsrnni prêts que finaref a autorisé à mon père ceci dit auprès d' une personne âgée de 85 ans donc n'ayant plus tout à fait notion. rnrnmerci pour vos informationsrnrncordialement